

Programme pédagogique de formation

Intitulé de la formation : Cours particuliers de japonais débutant (A1)

Objectifs pédagogiques :

- Savoir se présenter ou présenter quelqu'un ;
- Comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes et des énoncés simples qui visent à satisfaire des besoins concrets ;
- Pouvoir poser à une personne des questions la concernant et répondre au même type de questions ;
- Communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Moyens prévus :

Espace Japon fournira au stagiaire la méthode d'Espace Japon et un cahier d'écriture servant à l'apprentissage des syllabaires, ainsi qu'un accès à la formation en e-learning www.jeparlejaponais.com et à un Espace Numérique de Travail (accès à un portail pédagogique où le stagiaire pourra retrouver les récapitulatifs de ses cours, déposer ses devoirs, accéder aux commentaires et aux notations de son formateur et émarger sa feuille de présence numérique).

Contenu :

La formation abordera plusieurs modules découpés en leçons, chacune comportant un dialogue, des exercices, un ou plusieurs points de grammaire de base, ainsi qu'une liste de vocabulaire nouveau. Le cours favorisera l'écoute et la pratique orale, mais comprendra également le travail d'apprentissage des deux syllabaires japonais, les *hiragana* et les *katakana* (environ 10 minutes y seront consacrées en début de cours).

Objectifs concrets :

- Saluer son interlocuteur, se présenter et faire connaissance ;
- Désigner un objet ;
- Demander et donner des précisions sur un objet
- Demander et indiquer la position d'un objet ou d'une personne ;
- Utiliser des repères spatiaux pour exprimer la position ;
- Exprimer le déplacement et son moyen ;
- Inviter quelqu'un et répondre à une invitation reçue ;
- Raconter sa journée et parler de son quotidien et de ses projets ;
- Décrire des objets et des personnes ;
- Compter jusqu'à 10 000 ;

- Passer une commande dans un restaurant et faire des achats en magasin ;
- Parler de ses goûts ;
- Exprimer le degré et la fréquence ;
- Exprimer le don et la réception d'un objet ;
- Exprimer le moyen de l'action ;
- Demander et donner l'heure ;
- Se repérer dans le temps ;
- Exprimer une action passée ;
- Exprimer des actions simultanées ;
- Exprimer le but d'un déplacement ;
- Interagir dans des situations types rencontrées en voyage : à la poste, à la gare...
- Exprimer ses souhaits ;
- Exprimer une succession d'actions ;
- Exprimer une action qui est en train de se produire ;
- Donner un ordre et demander un service et accepter ou refuser ce dernier ;
- Demander et donner la permission et exprimer l'interdiction ;
- Faire des comparaisons ;
- Exprimer ses préférences ;
- Utiliser le vocabulaire de niveau élémentaire ;
- Lire et écrire les caractères japonais de base (hiragana et katakana).

Modalités d'évaluation :

- Contrôle continu : L'assiduité en cours, la participation, le rendu des devoirs demandés permettent de repérer les obstacles et difficultés rencontrées par le stagiaire.
- Évaluations de fin de modules : À la fin de chaque module, le stagiaire passe une évaluation écrite. Les évaluations se déroulent pendant le cours avec le formateur.
- Certification Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE® : À l'issue de la formation, le stagiaire se présente obligatoirement aux épreuves du LILATE®. Le LILATE® est une certification opérée par Lingueo et enregistrée au répertoire spécifique de France compétence (RS6141 – Enregistrée le 10/11/2021). Le parchemin de certification est délivré au candidat ayant obtenu au minimum un niveau B1.

Débouchés :

Notre formation « Cours particuliers de japonais débutant (A1) » permettra au stagiaire de comprendre un interlocuteur natif si celui-ci fait l'effort de parler dans un débit de conversation lent, avec un vocabulaire et des structures syntaxiques simples. Il pourra donc communiquer des notions simples et interagir dans des situations basiques en contexte professionnel.

Condition d'utilisation :

- Le stagiaire s'engage à passer le **Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE®** en fin de formation.
- Le stagiaire s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son Espace Numérique de Travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation.
- Le stagiaire prend connaissance du fait que s'il souhaite annuler une prise de rendez-vous pour un cours de japonais, il devra le faire jusqu'à 48 heures avant ledit cours. Au-delà, ce cours sera compté comme effectué.
- Le stagiaire s'engage à respecter les dates de début et de fin de formation dans la prise de rendez-vous avec sa formatrice. Au-delà de la date de fin de sa formation, il ne sera plus autorisé à prendre rendez-vous pour de nouveaux cours avec son formateur, même si toutes les heures de cours prévues initialement ne sont pas écoulées.

Signature de l'élève (cette signature a valeur d'accord avec le programme et les conditions énoncées) :

Date :

À :

Signature :